

Pesticides et mÃ©tabolites dans l'eau destinÃ©e Ã la consommation humaine

Dossier de rÃ©daction de H2o
November 2024

H2O faisait rÃ©cemment Ã©tat d'un rapport "explosif" des inspections gÃ©nÃ©rales des ministÃ©res de la SantÃ© (IGAS), de l'Agriculture (CGAAER) et de la Transition Ã©cologique (IGEDD), qui venait de "fuir" dans la presse. Le rapport vient d'Ãªtre publiÃ© officiellement sous l'intitulÃ© : "PrÃ©venir et maÃ©triser les risques liÃ©s Ã la prÃ©sence de pesticides et de mÃ©tabolites dans l'eau destinÃ©e Ã la consommation humaine".

Enjeux - Les responsables de la production et de la distribution de l'eau doivent fournir une eau propre et salubre Ã partir d'eau brute prÃ©levÃ©e dans les ressources souterraines et de surface. Or, le contrÃ´le sanitaire met en Ã©vidence la contamination des ressources en eau dans nombre de rÃ©gions par des mÃ©tabolites de pesticides Ã des concentrations supÃ©rieures Ã la limite de qualitÃ©. L'enjeu est de baisser ces taux en deÅ des seuils rÃ©glementaires au niveau de la distribution deau destinÃ©e Ã la consommation humaine (EDCH) dans une logique de principe de prÃ©caution pour la protection des populations.

MÃ©thodologie - La mission interministÃ©rielle s'est rendue sur les aires d'alimentation de captages du Calvados, de l'Aisne et de la Charente-Maritime oÃ¹ des dÃ©passements de seuils de qualitÃ© sont constatÃ©s. Elle a auditionnÃ© plus de 250 personnes et a Ã©tayÃ© ses constats par une enquÃªte auprÃ©s des agences rÃ©gionales de santÃ©.

RÃ©sumÃ©

L'usage des pesticides, notamment pour la protection des vÃ©gÃ©taux, conduit Ã des rejets chroniques et diffus vers les milieux naturels. Leur surveillance de premier niveau, qui incombe aux personnes responsables de la production et de la distribution d'eau (PRPDE), est rÃ©alisÃ©e de faÃ§on hÃ©tÃ©rogÃ©ne selon les territoires. Aussi, pour la mission, il conviendra en premier lieu de fixer au niveau national une liste-socle de molÃ©cules Ã rechercher et organiser une collaboration structurÃ©e entre les deux laboratoires nationaux de rÃ©fÃ©rence afin de rÃ©duire la variabilitÃ© des mesures. Pour amÃ©liorer la surveillance, il faudrait Ã©galement combiner approche analytique par substance et biosurveillance.

En matiÃ©re de "pertinence" des mÃ©tabolites (au sens de la rÃ©glementation), la mission conclut qu'il faudrait une mÃ©thodologie unique d'Ã©valuation fondÃ©e sur les prescriptions les plus protectrices du document-guide SANCO et de la mÃ©thode ANSES. Il conviendrait aussi de dÃ©finir des valeurs toxicologiques de rÃ©fÃ©rence (VTR) au niveau europÃ©en.

S'agissant de l'ANSES, une augmentation de la redevance sur les autorisations de mise sur le marchÃ© (AMM) renforcerait ses capacitÃ©s d'Ã©tude. Les AMM pourraient, si besoin, aprÃ©s adaptation du droit, intÃ©grer des restrictions, voire des interdictions d'usages adaptÃ©es aux aires d'alimentation des captages (AAC). La mission recommande Ã©galement d'harmoniser l'action des Agences rÃ©gionales de santÃ© (ARS) par l'adoption de rÃ©gles communes de gestion des mÃ©tabolites non pertinents, des non-conformitÃ©s et des cumuls de substances en dÃ©passement.

La mission a identifi  des mesures de r organisation de la gestion locale des d rogations accord es aux PRPDE et de simplification des actes administratifs. Elle pr conise aussi d'am liorer l'information sur la qualit  de l'eau par des mesures tant au niveau national qu'  l'attention des usagers. La situation des eaux brutes justifie le d veloppement de solutions curatives de plus en plus on reuses et plus ou moins accessibles aux PRPDE. C'est pourquoi la mission recommande de renforcer le dispositif de financement public du secteur.

Au vu des r sultats des mesures pr ventives mises en  uvre sur les AAC, la mission pr conise le d veloppement des zones soumises   contraintes environnementales (ZSCE) et des programmes d'actions allant jusqu'  des mesures obligatoires en cas de d passement des seuils de qualit . Enfin, la mission recommande de mieux valoriser l'agriculture biologique, d'am liorer l'attractivit  des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)   enjeu eau, et de renforcer les moyens affect s aux actions locales de r duction de la pression phytosanitaire sur les eaux destin es   la consommation humaine.

Rapport